

Tarifs à compter du 01.01.2018

LOCATIONS

Salle Alcide d'Orbigny (289 personnes maximum)

Associations de la commune

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	56 €	Caution 500 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	99 €	
Les 4 heures supplémentaires.....	22 €	

Tarifs accordés par association pour 3 manifestations dans l'année, au-delà seront appliqués les tarifs « habitants commune à but non lucratif ».

Tarif à l'heure pour activités de groupe (danse, gym, etc....).....4 €

Habitants de la commune

But non lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	80 €	Caution 500 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	143 €	
Les 4 heures supplémentaires	31 €	

But lucratif et réveillons payants

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	256 €	Caution 500 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	457 €	
Les 4 heures supplémentaires	78 €	

Cérémonie civile

Le samedi	80 € + 25 € le ménage
Du lundi au vendredi	15 €/heure + 25 € le ménage

Comités d'entreprises de la commune, entreprises de la commune, ADAPEI

But non lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	100 €	Caution 500 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	179 €	
Les 4 heures supplémentaires	39 €	

But lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	257 €	Caution 500 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	457 €	
Les 4 heures supplémentaires.....	100 €	

Particuliers, Associations, Réveillons payants, Comités d'entreprises Hors Commune résidant sur la CCT

But non lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	254.50 €	Caution 500 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	453 €	
Les 4 heures supplémentaires	99 €	

But lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	568 €	Caution 500 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	1 011 €	
Les 4 heures supplémentaires	221.50 €	

Nettoyage service à la demande..... 138 €
(concerne que les locaux, les tables et chaises devront être rangées et nettoyées)

Lors d'un mariage, afin d'obtenir le prix de la salle au tarif des habitants de la commune, il sera nécessaire que le ou la mariée soit un habitant de la commune ou qu'un de leur parent (ascendant direct) soit domicilié sur la Commune. Des pièces justificatives seront demandées. Il en est de même pour toute autre cérémonie.

Le personnel communal bénéficiera de la location de la salle Alcide d'Orbigny aux mêmes conditions que les associations Ste Vergeoises, et ce, du lundi au vendredi, de même le personnel domicilié hors commune bénéficiera des mêmes tarifs que les habitants de la commune. De plus, le personnel domicilié hors commune bénéficiera du droit de pêche dans l'étang du Pâtis au même titre que les St Vergeois, moyennant la présentation d'une carte fournie par la Mairie.

Abri du Pâtis (WC mis à disposition)

Habitants, associations, comités d'entreprises de la commune

Location de 8h à 20h du 1^{er} janvier au 30 avril et du 1^{er} septembre au 31 décembre :

Sans électricité	15 €	Caution 30 €
Electricité prise 10 A.....	32 €	
Electricité prise 10 A et prise traiteur....	40 €	

Location de 8h à 22h du 1^{er} mai au 31 août :

Sans électricité	21 €
Electricité prise 10 A.....	37.50 €
Electricité prise 10 A et prise traiteur....	47 €

Salle Emile Plantin (50 personnes maximum)

Associations de la commune

Prêt gratuit pour les réunions de bureau ou AG de 16h à 20h, non prioritaire par rapport à une location.

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	40 €	Caution 300 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	70 €	
Les 4 heures supplémentaires.....	16 €	

Tarifs accordés par association pour 3 manifestations dans l'année, au-delà seront appliqués les tarifs « habitants commune à but non lucratif ».

Habitants de la commune

But non lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	56.50 €	
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	100 €	Caution 300 €
Les 4 heures supplémentaires	22 €	

But lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	181 €	
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	322 €	Caution 300 €
Les 4 heures supplémentaires	71 €	

Comités d'entreprises de la commune, entreprises et ADAPEI

But non lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	71 €	
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	125 €	Caution 300 €
Les 4 heures supplémentaires	28 €	

But lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	227 €	
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	400 €	Caution 300 €
Les 4 heures supplémentaires	88.50 €	

Particuliers, Associations, Comités d'entreprises Hors Commune résidant sur la CCT

But non lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	180 €	
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	318 €	Caution 300 €
Les 4 heures supplémentaires	70 €	

But lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	401 €	
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	708.50 €	Caution 300 €
Les 4 heures supplémentaires	156 €	

Vin d'honneur : 30 € (réservé aux habitants de la commune, 2x2 heures max + ménage)

Obsèques : 20 € pour 2h (réservé aux habitants de la commune, max 2x2h + ménage)

Nettoyage service à la demande 69 €

Les 4 heures supplémentaires peuvent s'associer à une location de 12h, à une location de 24h, ou à une autre période de 4 heures, à condition de ne pas se situer avant 8h du matin ou après 20h du soir.

La salle du four à pain (100 personnes)
--

Cette salle étant affecté au groupe scolaire « Maurice Martinon », elle ne peut être louée que de manière exceptionnelle et restreinte aux associations qui ont besoin d'espace pour leurs activités (danse, gym, etc).

C'est la salle Alcide d'Orbigny qui doit être privilégiée.

La salle du « four à pain » n'est disponible que du lundi au vendredi à partir du 17h30 et jusqu'à 22h.

Tarif à l'heure pour activités de groupe (danse, gym, etc...).....4 €

Les salles associatives

Ces salles sont prêtées gratuitement aux associations de la commune pour leurs réunions de bureau. Elles peuvent être louées de 8h à 22h. Pas de repas.

Habitants, associations, entreprises et CE de la commune

But non lucratif :

1 heures	11 €
2 heures	20 €
4 heures	35 €
10 heures	70 €

But lucratif :

1 heures	15 €
2 heures	26 €
4 heures	45.50 €
10 heures	91 €

Habitants, associations, entreprises et CE hors commune

But non lucratif :

1 heures	14 €
2 heures	25.50 €
4 heures	44.50 €
10 heures	89 €

But lucratif :

1 heures	18 €
2 heures	33 €
4 heures	58 €
10 heures	115.70 €

COUCHAGE INTERDIT DANS CES SALLES

Délai de réservation : Il ne sera pas possible de réserver une salle 2 semaines avant la date de l'évènement, à moins que l' élu d' astreinte accepte.

Toutes réservations annulées de 4 mois à 2mois avant la date de l'évènement sera facturée demi-tarif. Dans les 2 mois avant la date de l'évènement, la location sera facturé plein tarif sauf cas de force majeur.

Grilles d'affichage

Habitants de la commune et associations et entreprises communales : gratuit jusqu'à 5 grilles puis facturé 3€ la grille

Caution de 100 €

Pour les autres : 5€ la grille dès la première

La petite sono sera prêtée gratuitement aux associations

caution 500 €

Prêt de tables et de chaises

Habitants, entreprises et associations de la commune : gratuit

Maximum par prêt : **10 tables et 50 chaises.**

Caution : 50 € pour les chaises et 50 € pour les tables

Restaurant scolaire

Repas enfants : 2 € 91

Repas professeurs des écoles : 5 € 73

Garderie scolaire

Matin 7h00 à 8 h 45 : 0.26 € du 1/4h

Soir 16 h 30 à 18 h 45 : 0.31 € du 1/4h

Mercredi 0.26 € du 1/4h

Pour les parents fréquemment en retard à la fermeture de la garderie, 3.12 € seront demandés par ¼ d'heure supplémentaire.

Portage de repas

Sainte Verge : 8.17 €

Louzy : 8.70 €

Repas crèche :

Repas + goûter : 3.10 €

Goûter seul : 0.52 €

Repas seul : 2.58 €

Repas adulte : 8.18 €

Cimetière

Concession 30 ans.....	160 €
Concession 50 ans.....	260 €
Columbarium 15 ans.....	325 €
Columbarium 30 ans.....	520 €
Cavurne 15 ans.....	30 €
Cavurne 30 ans.....	55 €